
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : *A l'ouverture de la séance : 25 Conseillers Municipaux*

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Monsieur BABIN représenté par Monsieur FRANCHI

Monsieur WAUTIER représenté par Monsieur BACON

Madame MONCOMBLE représentée par Monsieur BOTTON

ABSENTE NON EXCUSEE :

Madame BESSON

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : *Madame Michèle BOURSIER*

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

* Approuve le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2018,

1. accepte le projet d'implantation d'un relais mobile et de contrat de bail avec la société ORANGE à proximité du boulodrome; le loyer annuel est fixé à 2 200 €,

2. accepte l'offre du SDEER d'un montant de 882,50 € T.T.C. pour le remplacement d'un luminaire et de la commande au poste « St Exupéry » et de rembourser la totalité après travaux,

3. accepte les contrats avec la société SOLINET pour le nettoyage et l'entretien :

- de l'office de tourisme (forfait mensuel de 843,75 € H.T./mois pour les locaux et 46,95 € H.T./mois pour la vitrerie),
- du marché couvert (montant de la prestation : 193,40 € H.T./mois)

4. émet un avis favorable sur les résultats des opérations réalisées sur les logements locatifs sociaux « Le Logis de la Lande, l'Hôpital, le marché et Val de Seudre » par la SEMIS et lui donne quitus de ces opérations,

5. décide de confier :

- la prestation du spectacle des écoles du 18 décembre 2018 à la compagnie « Le Soleil dans la Nuit » pour un montant T.T.C. de 1 700 € pour les représentations, 74,30 € de frais de déplacement plus les frais de restauration des 6 artistes,
- la prestation du spectacle des écoles du 20 décembre 2018 à l'association « Lézarts vivants » pour un montant T.T.C. de 900 €, frais de déplacement inclus,

Château :

Avenant au contrat passé avec la société DUPRE pour la maintenance des trois centrales de traitement d'air du château pour un montant annuel de 708 € T.T.C.

Station de tourisme :

Par décret en date du 24 août 2018, la ville vient d'obtenir le classement en « station classée de tourisme ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00

6. Informations du Conseil Municipal :

Mise en place d'un groupement d'achat de gaz naturel :

ENI Gaz & Power France SA a été retenu pour 3 ans, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021.

Sécurisation des écoles maternelles et élémentaire :

Choix de l'entreprise CIITélécom – 31676 LABEGE pour la mise en place d'une solution d'appel d'alerte à la population multimédia en web hébergé, d'un montant de 2 856 € T.T.C. pour la création du service et de 4 320 € T.T.C. par an pour l'abonnement avec un engagement de 3 ans, soit 12 960 € T.T.C.

Restaurant scolaire :

Choix de l'établissement ERCO – 17180 PERIGNY pour l'achat d'une sauteuse basculante multifonction d'un montant de 16 704,48 € T.T.C. et d'un batteur mélangeur pour 2 203,78 € T.T.C., soit un total de 18 908,26 € T.T.C.

Saujon, le 31 août 2018

Le Maire,



P. FERCHAUD